



PROCÈS VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL 1 (OUEST DE L'ECOSSE)

Salle 21.04 "Jacob Van Artevelde" - Virginie Lovelinggebouw (VAC)
Koningin Fabiolalaan, 9000 Gand

Mercredi 4 juillet 2018
11h00 – 13h00

1. Accueil et présentations

Le président, Mike Park, a ouvert la réunion et accueilli les participants.

Des excuses ont été reçues de la part de Javier Lopez (Oceana), Alan McCulla (ANIFPO) et Luis Francisco Marín (OPPAO).

L'ordre du jour a été adopté tel qu'il avait été rédigé.

Le secrétariat a informé les participants des points d'action de la dernière réunion à Madrid (7 mars 2018) :

1. Les membres du groupe de travail sont invités à informer le secrétariat s'ils désirent faire partie d'un groupe de discussion pour développer davantage le plan de gestion du cabillaud provisoire.

Suite à un email envoyé aux membres du GT1, des noms ont été recueillis.

2. Un atelier sera organisé plus tard dans l'année afin d'élaborer un plan de gestion régional du cabillaud.

La plupart des points abordés dans le plan de gestion du cabillaud provisoire, présenté lors de la réunion du comité exécutif (8 mars), ont été inclus dans l'avis du CC sur l'OD publié le 17 avril ([link](#) – [lien- enlace](#)). Une proposition de projet scientifique sur l'identification de la population de cabillaud dans les zones 6.a et 4 a été rédigée et sera débattue plus tard au cours de la réunion.

Les participants doivent décider si un groupe de discussion est toujours nécessaire.

2. Avis du CIEM pour l'ouest de l'Ecosse

M. Ghislain Chouinard (Vice-président ACOM) a présenté l'avis pour l'ouest de l'Ecosse et les stocks



d'eau profonde pour le CIEM.

Après la présentation, le président a donné la parole aux participants pour les questions et invité les membres à offrir un feedback spécifique qui formera la base de la réponse du CC EOS aux possibilités de pêche pour 2019.

En réponse aux questions posées par les membres, M. Chouinard a précisé comme suit :

- Dans les modèles d'évaluation, la mortalité naturelle est régulièrement mises à jour, par exemple cette année dans le cas de l'aiglefin. Cela a un impact sur l'évaluation mais pour l'aiglefin, les effets subséquents sur la SSB sont moindres. Pour évaluer la situation du stock et produire un avis, ce n'est pas tant la mortalité naturelle que le changement de SSB qui importe.
- Les études incluses dans l'évaluation couvrent la majeure partie de la distribution du stock. Le poids accordé à chaque étude de l'évaluation est modélisé dans le cadre de la procédure d'évaluation.
- Il est admis que la couverture du relevé en zone 6.b n'est pas dense. Pour le moment ce n'est pas libellé comme un problème important pour l'évaluation (section de référence Qualité de l'évaluation dans l'avis du CIEM, [link](#)). Les études scientifiques peuvent être accompagnées d'études supplémentaires le cas échéant.
- Pour l'aiglefin en zone 6.b, la Fmsy supérieure est égale à la Fmsy médiane, parce que la Fmsy a dû être plafonnée pour que la probabilité que le stock chute en-dessous de la Blim soit inférieure à 5%.

La COM a clarifié que d'une façon générale, la Fmsy médiane est utilisée pour fixer les possibilités de pêche. En l'absence de plan pluriannuel pour les eaux occidentales, il n'existe aucun mécanisme légal permettant d'introduire des considérations de pêche mixte et cela permet donc l'utilisation de la fourchette supérieure de Fmsy. Cependant, la cible exacte du TAC est finalement décidée lors du Conseil de décembre.

ACTION : Le groupe de travail va rédiger un avis pour la COM sur la fixation des possibilités de pêche pour 2019 en fonction de la discussion

3. Plan de gestion du cabillaud

Le président du groupe de travail a présenté un document de discussion provisoire à la réunion du comité exécutif à Madrid (8 mars 2018). A l'époque, le comité exécutif avait accepté de mettre en place un groupe de discussion pour approfondir ce document. Attendu que la plupart des propositions ont été développées et incluses dans l'avis du CC EOS sur l'obligation de débarquement (17 avril 2018, [link](#) – [lien- enlance](#)), le président a demandé s'il est toujours nécessaire de mettre en place ce groupe de discussion.

Le groupe de travail a convenu d'organiser le groupe de discussion et pourrait servir de forum de discussion pour orienter le projet sur l'identification génétique du stock des gadidés en zone 6.a et 4. M. O'Donoghue a informé les participants qu'une proposition provisoire de projet a été élaborée par Edward Farrel (Irlande) et Peter Wright (Ecosse) et qu'il va la transmettre au secrétariat à des fins de



distribution aux membres du GT.

- ACTION :** Un groupe de discussion sur le plan de gestion du cabillaud sera organisé, présidé par Mme Irene Kingma
- ACTION :** Le CC va contacter le CIEM eu égard à la structure de population contestable utilisée dans les évaluations du cabillaud
- ACTION :** Le secrétariat va distribuer la proposition de projet sur l'identification génétique de la population du cabillaud transmise par M. O'Donoghue.

4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

1	Le groupe de travail va rédiger un avis pour la COM sur la fixation des possibilités de pêche pour 2019 en fonction de la discussion
2	Un groupe de discussion sur le plan de gestion du cabillaud sera organisé, présidé par Mme Irene Kingma
3	Le CC va contacter le CIEM eu égard à la structure de population contestable utilisée dans les évaluations du cabillaud
4	Le secrétariat va distribuer la proposition de projet sur l'identification génétique de la population du cabillaud transmise par M. O'Donoghue.

